

Sommaire (cliquez sur le sujet souhaité)

[COLZA](#)

[CEREALES](#)

[Météo](#)

COLZA

Réseau d'observation = 28 parcelles observées.

Stades et état des cultures

Beaucoup de colzas sont verts. Ils poussent toujours.

Colza semé le 7 septembre, il pousse toujours...



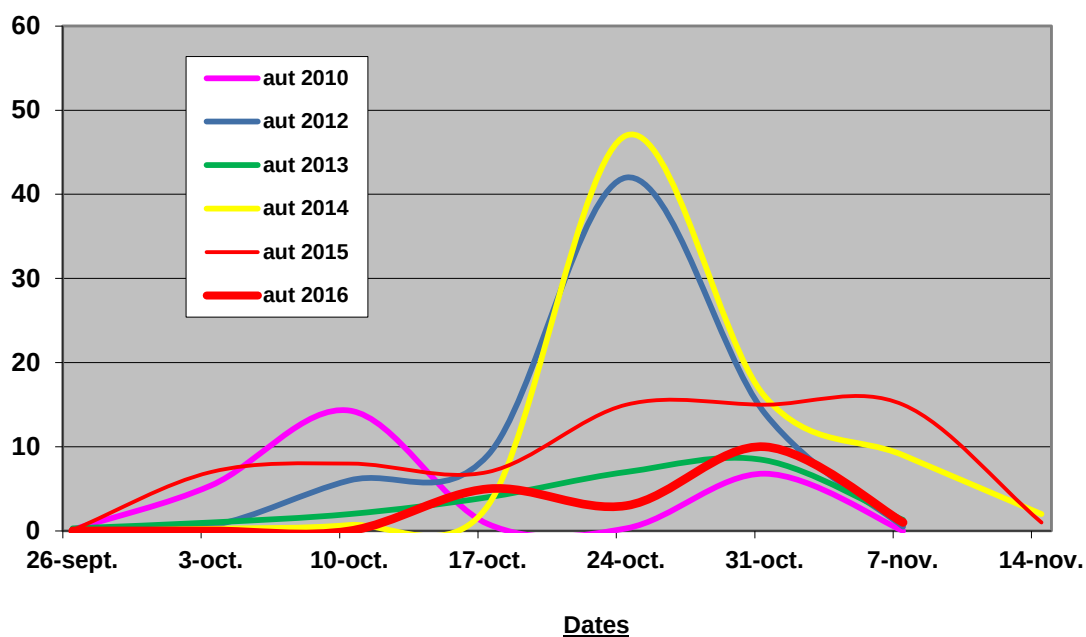
Charançon du bourgeon terminal - *Ceuthorrhynchus picipitarsis*

Sur le terrain :

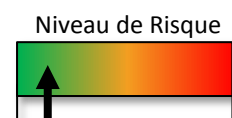
Les conditions météo froides ont bloqué le vol.

Les charançons sont capturés dans la moitié des parcelles à raison de 1 à 3 individus par cuvette.

Captures moyennes de CBT par cuvette – Franche-Comté



Fin de la période de risque.



Adventices

Le lycopsis (Buglosse des champs) est une adventice qui est fréquemment observée dans les colzas du secteur de Pesmes.

Cette plante aime les sols sableux.

Lycopsis dans du colza



Lycopsis dans un couvert



Feuille du lycopsis – rugueuse au toucher



Fleur de lycopsis



[Retour vers le sommaire](#)

CEREALES

Réseau d'observation = 29 blés – 14 orges

Stades

Les semis sont terminés.

Les parcelles semées du 23 au 29 septembre sont au stade début tallage.

Les semis de début octobre sont au stade 2-3 feuilles.

Les semis du 10 octobre sont au stade 2 feuilles.

Les semis du 20 octobre sont en cours de levée.

Les semis du 31 octobre germent.

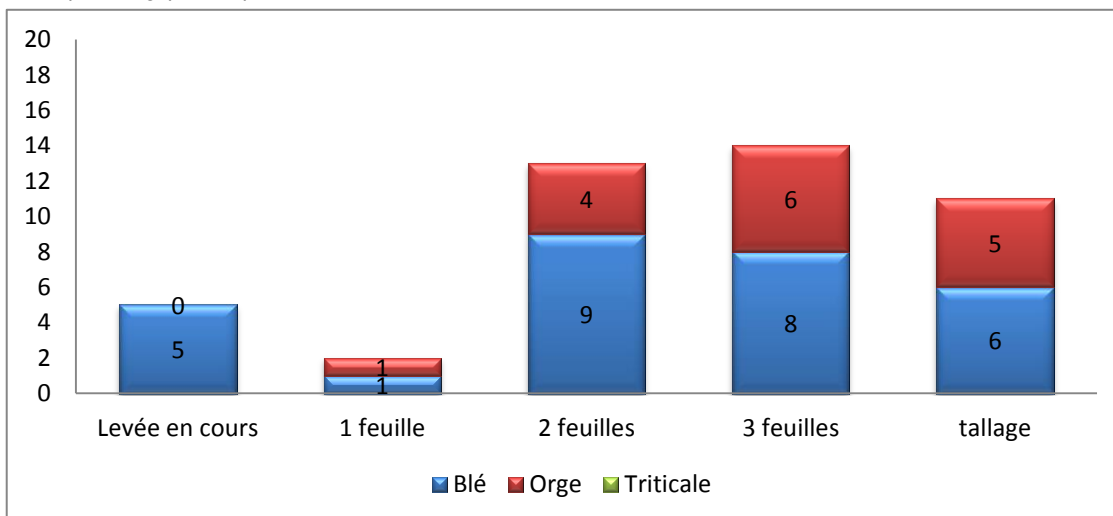
Blé de maïs au stade 2 feuilles (semis du 8 octobre)



Blé de colza au stade 3 début tallage



Stade phénologique des parcelles



Pucerons - *Rhopalosiphum padi* ou *Sitobion*

Evaluation du risque :

Le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds porteurs, il faut donc surveiller attentivement la culture dès la levée en réalisant des comptages sur une centaine de pieds.

Sur le terrain :

Les conditions d'observation sont moins bonnes ce lundi.
Des pucerons ailés et aptères sont visibles dans quelques parcelles.
Les infestations restent faibles.

Puceron ailé sur blé



Puceron aptère sur blé



Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière.

Sur les parcelles semées avant le 28 septembre (stade 3 feuilles à tallage) et non protégées avec un traitement de semence insecticide, le seuil de nuisibilité peut être atteint ou dépassé.



Sur les parcelles semées lors de la première semaine d'octobre (stade 2-3 feuilles) et non protégées avec un traitement de semence insecticide, le risque reste actuellement faible. Quelques rares parcelles approchent du seuil.



Sur les parcelles semées après le 8 octobre, le risque est faible.



Sur les parcelles avec traitement de semence insecticide, le risque reste actuellement faible.



Pour rappel, les témoins non traités sont riches d'enseignements, ils permettent de caractériser la pression des différents bio-agresseurs des cultures, de localiser les zones géographiques à problème et enfin d'apprécier l'intérêt, l'efficacité, le bon positionnement du traitement.

C'est le dernier bulletin de l'année.

Nous remercions tous les observateurs pour leur investissement dans la démarche de surveillance des cultures.

AGENDA

- **le mardi 29 novembre 2016 de 9h00 à 17h00**

La Chambre d'Agriculture du Jura organise une journée

Réunion Céréales et oléagineux à la salle polyvalente de Champdivers

- **le vendredi 9 décembre 2016 de 9h00 à 17h00** à Seveux

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône vous invite à la journée

« Cultivons l'autonomie en protéines »

Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement mais sont prévus différents intervenants :

CA70, agriculteurs, Arvalis et Inra.

- **Lundi 19 décembre 2016 à CHAMPDIVERS.**

réunion maïs grain et fourrage avec la Chambre d'agriculture du jura et Arvalis.

Elaboré à partir des données recueillies auprès de Météo-France selon l'état de la base.

POSTE	25				39							
	BESANCON		COULANS		ARBOIS		LONS		ST JULIEN		TAVAU	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	4,7	186,3	4,3	195,4	5,4	79,0	5,6	111,3	4,8	177,8	5,1	95,5
Février	5,5	160,1	4,3	171,4	5,7	143,4	5,7	127,4	5,0	163,7	5,7	81,6
Mars	6,3	87,3	4,8	79,8	6,5	74,8	6,6	73,5	5,4	115,8	6,4	54,1
Avril	10,1	238,1	8,8	242,6	10,4	182,7	10,5	197,7	9,4	187,5	10,3	144,3
Mai	13,7	145,7	12,4	169,6	14,1	151,5	13,9	182,3	12,6	233,4	13,8	123,0
Juin	17,7	265,9	16,6	228,7	18,1	188,5	18,1	140,0	17,1	171,6	18,2	135,0
Juillet	20,0	57,0	18,8	73,5	20,4	13,6	20,7	39,6	19,1	48,9	20,8	28,0
Août	20,2	60,0	18,9	60,7	20,6	52,5	21,1	47,1	19,0	50,9	20,7	32,1
Septembre	18,2	90,8	17,0	95,6	18,8	106,0	19,2	91,7	17,4	53,6	18,8	58,3
Octobre	10,7	59,9	9,3	99,5	10,9	95,8	11,0	89,8	9,4	113,7	10,8	57,1
Novembre	8,0	22,9	7,9	40,2	8,4	46,4	8,9	24,2	7,5	46,9	8,4	11,6
Décembre												
Total	12,3	1374,0	11,2	1457,0	12,7	1134,2	12,9	1124,6	11,5	1363,8	12,6	820,6

POSTE	70								90			
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL		DORANS	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	4,5	109,8	3,8	163,1	4,7	186,3	4,1	93,0	3,8	161,4	3,6	165,0
Février	5,3	83,3	4,5	142,8	5,5	160,1	4,8	100,4	5,0	133,4	4,4	119,4
Mars	6,2	65,8	4,1	107,3	6,3	87,3	5,9	80,0	5,5	70,2	5,4	55,5
Avril	9,7	125,3	8,4	150,4	9,5	118,9	9,6	149,4	9,6	159,9	9,0	171,6
Mai	13,9	102,8	13,5	144,6	13,7	116,7	13,8	137,7	13,4	140,8	13,3	116,1
Juin	18,0	112,7	17,5	213,3	18,0	141,9	17,6	131,8	17,6	212,2	17,4	191,2
Juillet	20,4	73,0	19,8	76,7	19,7	27,2	20,4	46,8	19,9	60,2	19,8	22,8
Août	20,4	78,1	19,8	78,4	19,8	65,9	20,5	49,9	19,7	69,7	20,0	33,2
Septembre	18,1	58,1	17,7	72,6	17,6	49,7	18,3	54,8	17,4	53,9	17,7	41,9
Octobre	10,6	56,4	10,1	51,5	10,3	52,2	10,4	40,4	10,1	47,4	9,6	74,6
Novembre	7,3	17,1	7,4	20,5	6,2	20,1	7,2	23,4	7,2	21,3	6,8	18,4
Décembre												
Total	12,2	882,4	11,5	1221,2	11,9	1026,3	12,1	907,6	11,8	1130,4	11,5	1009,7

Retour vers le sommaire

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.